

Hausse de loyer lettre type de contestation, délai 30 jours

Les pointillés sont des champs à compléter avec vos données.

À l'autorité de conciliation en matière de bail

Contestation d'une hausse de loyer, _____

Madame, Monsieur,

Par formule officielle, reçue le _____, le bailleur (_____) a augmenté mon loyer net de CHF _____ à CHF _____ par mois.

Sur la base de l'art. 270b CO, je conteste cette hausse de loyer en temps utile comme abusive.

Motivation: _____

Je demande que la hausse soit déclarée nulle, subsidiairement ramenée au montant admissible, et sollicite la fixation d'une audience de conciliation. La procédure en matière de bail est gratuite (art. 113 CPC).

Je joins une copie de la formule officielle de hausse.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.
